

Place au **vélo** dans les **écoles** et **établissements d'enseignement !**



Le programme Alvéole Plus propose des **financements** et un **accompagnement à la maîtrise d'ouvrage** pour développer l'offre de stationnement pour les vélos à l'intérieur ou à l'extérieur de votre établissement scolaire. Il permet aussi la prise en charge de **formations à la mobilité à vélo** pour vos collégiens et lycéens avec pour objectif d'encourager l'usage du vélo au quotidien !

Un programme porté par :



Pourquoi rejoindre le programme Alvéole Plus ?

Seuls 2 % des élèves, enseignants et personnels se rendent à leur établissement scolaire à vélo, alors que 64 % d'entre eux habitent dans un rayon de 5 km*.

Pourtant, se rendre à son établissement d'enseignement à vélo répond à de nombreux enjeux :

- **réduire l'empreinte environnementale** des déplacements domicile-établissement d'enseignement,
- **lutter contre la sédentarité**,
- **développer l'autonomie**, l'indépendance, la sociabilisation et la confiance en soi des élèves,
- **adopter le vélo dès le plus jeune âge** pour pérenniser son usage à l'âge adulte,
- **apaiser la ville** et mieux **partager l'espace public**, en diminuant les tensions aux abords des établissements d'enseignement, liées aux problématiques de circulation et de stationnement.

Le programme Alvéole Plus répond à ces enjeux en cofinçant l'installation de stationnements sécurisés et abrités pour les vélos et en prenant en charge la formation des collégiens et lycéens afin de les inciter à changer leurs habitudes en matière de mobilité.

Il propose le financement de 3 services :

1



Conseil

Bénéficiez d'une prestation de conseil express ou approfondi avec un conseiller pour vous aider à élaborer un projet de stationnement qualitatif. Un seul accompagnement par bénéficiaire.

Prise en charge à 100 %

2



Stationnement

Bénéficiez d'une prime pour financer l'installation d'emplacements sécurisés et abrités pour les vélos dans votre école, établissement d'enseignement ou centre de formation (versée une fois le projet terminé).

Prise en charge jusqu'à 50 %*

*40 % hors ZFE-m

3



Formation

Assurez-vous que vos collégiens et vos lycéens ont acquis les bons réflexes pour circuler en sécurité à vélo grâce à des formations (vélo-école, remise en selle) et ateliers (mécanique vélo).

Prise en charge à 100 %



Plus d'informations sur les modalités : www.alveoleplus.fr